AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2009

RAPPORTS

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2009

Sommaire

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

AIDES
Tour Essor
14 Rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AIDES tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.
Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.
Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 829-3 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le point 2.5 de l'annexe expose en page 17, les règles et méthodes comptables relatives aux traitements des subventions d'exploitation et des fonds dédiés.
  Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points.

- Le point 14.2 de l'annexe expose en page 31, la nature et les principes retenus pour l'estimation des provisions, notamment concernant la provision sur prêt FQS.
  Nous nous sommes assurés du bien-fondé des estimations retenues et de la pertinence des informations données en annexes relativesà ce poste.

- Le point 19 de l'annexe expose en page 41 et suivantes, les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi des ressources prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991.
  Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités d'élaboration du compte d'emploi, et notamment les règles relatives à l'affectation des frais de fonctionnement, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ce compte.
  Nous avons vérifié la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources.
  Aussi, nous nous sommes assurés que le nouveau cadre normalisé du compte d'emploi annuel des ressources, applicable à compter des exercices comptables ouverts à partir du 1er janvier 2009, a bien été utilisé par votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Trésorier.

Fait au Tourne,
Le 11 Juin 2010

P/ DURAND et Associés Aquitaine
Jean-Luc BEY
Commissaire aux comptes et Associé

BILAN

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	35 904	35 904		10 971
Concession, brevets et droits similaires	69 516	56 546	12 970	12 299
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	403 284		403 284	354 339
Constructions	3 490 352	658 099	2 832 253	2 595 020
Installations techniques, matériel et outillage industriel	179 586	131 862	47 724	62 249
Autres immobilisations corporelles	3 798 480	2 962 023	836 456	863 198
Immobilisations en cours	3 000		3 000	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	35 436		35 436	28 042
Prêts	928 489		928 489	468 855
Autres immobilisations financières	260 172	18 904	241 268	230 380
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**9 204 220**	**3 863 338**	**5 340 882**	**4 625 353**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	116 325	25 110	91 215	52 785
Stocks de marchandises				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Avances, acomptes versés sur commandes	15 350		15 350	33 400
Créances usagers et comptes rattachés	170 546	15 835	154 711	124 943
Autres créances	4 559 970		4 559 970	5 803 637
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 497 639		1 497 639	622 465
Charges constatées d'avance (3)	423 217		423 217	351 012
ACTIF CIRCULANT (II)	**6 783 046**	**40 945**	**6 742 101**	**6 988 242**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				20 938
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	**15 987 266**	**3 904 283**	**12 082 983**	**11 634 533**

	31/12/2009	31/12/2008
(1) dont droit au bail		
(2) dont à moins d'un an	287 748	197 093
(3) Dont à plus d'un an	1 920 105	1 830 313
ENGAGEMENTS RECUS		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle	224 022	196 136
Dons en nature restant à vendre		

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819	1 327 819
Dont legs & dons contrepartie d'actifs immo. , subv. d'inv. affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	430 980	98 180
Report à nouveau	(2 516 246)	(1 674 435)
Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit) (4)	544 550	(851 648)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Report à nouveau des résultats sous contrôle des tiers financeurs	134 335	571 823
Ecarts de réévaluation	1 611 783	1 611 783
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	467 089	393 000
Provisions règlementées		
Droits des propriétaires (Commodat)	40 000	40 000
TOTAL (I)	**2 040 310**	**1 516 522**
Comptes de liaison (II)		
Provisions pour risques et charges	856 787	328 913
TOTAL (III)	**856 787**	**328 913**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	400 670	728 915
Sur autres ressources		59 986
TOTAL (IV)	**400 670**	**788 900**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 559 489	1 543 946
Emprunts et dettes financières divers (3)	778	1 024
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 048 754	1 426 773
Dettes fiscales et sociales	2 117 062	2 314 240
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 625	7 882
Autres dettes	292 512	189 058
Produits constatés d'avance (1)	2 731 995	3 517 274
TOTAL (V)	**8 785 216**	**9 000 198**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	**12 082 983**	**11 634 533**
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)	6 558 871	5 777 496
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeur de banque	58 266	78 982
(3) Dont emprunts participatifs		
(4) Dont Compte 1201 : Excédent	427 271	275 599
Dont Compte 1291 : Déficit		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	198 634	307 021
ENGAGEMENTS DONNES :		

Euro

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat (Première Partie)

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises		
Prestations de services	2 306	14 042
Produits des activités annexes	144 947	160 522
MONTANTS NETS DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**147 253**	**174 564**
Production stockée	63 540	52 785
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	19 041 665	19 200 652
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	479 370	217 487
Collectes	15 954 420	15 047 779
Cotisations	25 722	30 070
Autres produits	311 126	223 499
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	**36 023 095**	**34 946 837**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes (2)	15 339 209	12 593 323
Impôts, taxes et versements assimilés	1 403 229	1 341 841
Salaires et traitements	10 975 496	10 605 026
Charges sociales	5 275 040	5 119 661
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	515 328	484 567
Dotations aux provisions sur immobilisations	16 098	
Dotations aux provisions sur actf circulant	39 993	90 877
Dotations aux provisions pour risques et charges	269 242	36 231
Autres charges	1 445 507	4 860 775
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	**35 279 142**	**35 132 301**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**743 953**	**(185 464)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**743 953**	**(185 464)**
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (4)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1 912	80 512
Reprises sur provisions et transferts de charges	29 590	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	**31 502**	**80 512**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	182 985	44 207
Intérêts et charges assimilées (5)	168 190	301 373
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	**351 175**	**345 580**
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**(319 673)**	**(265 068)**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II) + (V - VI)	**424 280**	**(450 531)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	102 381	68 327
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 882	20 340
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 672	54 211
Total des produits exceptionnels (VII)	**122 935**	**142 878**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	245 806	224 939
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 571	28 245
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	142 519	219 205
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**390 896**	**472 389**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(267 961)**	**(329 511)**
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**36 177 532**	**35 170 227**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)	**36 021 213**	**35 950 269**
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	**156 319**	**(780 042)**
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	623 039	614 526
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	234 808	686 132
EXCEDENT OU DEFICIT	**544 550**	**(851 648)**

Euro

Compte de Résultat (Troisième Partie)

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

(1) Dont produit afférents à des exercices antérieurs dont redevances sur crédit-bail mobilier (2) dont redevances sur crédit-bail immobilier (3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (4) dont produit concernant des entreprises liées (5) dont intérêts concernant des entreprises liées		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS		
Bénévolats	5 521 880	5 973 058
Prestation en nature		
Dons en nature	809 965	
TOTAL	**6 331 845**	**5 973 058**
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à dispo gratuite des biens		
Prestations	809 965	
Personnel bénévole	5 521 880	5 973 058
TOTAL	**6 331 845**	**5 973 058**

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui sont :

- La continuité de l'exploitation,
- La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- L'indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, éditées par le plan comptable général 1999, ainsi que par le plan comptable de la vie associative et le règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Faits marquants de l'exercice

1.1. Changement de présentation du compte d'emploi des ressources

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable N°2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Pour l'exercice clos 2009, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires applicables (cf 19 p. 41)

1.2. Soutien mutuel entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus)

La Coalition Internationale Sida (Plus) a été lancée le 2 juin 2008.

Elle a pour but de

- de promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection à VIH/sida, tout à la fois dans l'expression

de leurs problèmes de santé, la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale

- de soutenir techniquement et matériellement ses Membres et ses Partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs
- de mener des actions de solidarité internationales, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire
- de défendre les intérêts matériels et moraux de l'Union, d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales

Au 31 décembre 2009, elle compte sept adhérents composés des quatre membres fondateurs : AIDES en France, ARCAD SIDA au Mali, la COCQ-Sida au Québec et l'ALCS au Maroc et de trois partenaires : ARAS en Roumanie, KIMIRINA en Equateur et AMO-CONGO en République Démocratique du Congo.

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition, les 4 associations membres ont versé en 2009 un apport; la part versé par AIDES s'élève à 900 K€.

De même, les membres ont bénéficié d'un apport financier versé par la Coalition d'un montant de 100 K€ ainsi que d'un appui technique pour certains d'entre eux.

L'apport de Plus à AIDES est un apport en numéraire qui ne comporte par de condition résolutoire d'affectation par l'apporteur à un projet définit. Comme en 2008, cet apport a donc été constaté dans un compte de racine 7583 « apport non affecté » pour 100 K€.

1.3. Poursuite des actions de marketing de rue au Québec

La convention de partenariat visant à soutenir des actions de collecte de rue, signée en 2007 entre la Fondation Québécoise Sida, la Cocq Sida et AIDES s'est poursuivie en 2009.

Cette convention a pour objet :

- le développement par la Fondation Québécoise d'un programme de collecte de fonds dans la rue avec le recrutement de donateurs par prélèvements automatiques et le soutien d'un prestataire de service,
- le financement par la Fondation Québécoise des actions soutenues par la Cocq Sida et des actions internationales menées par l'association AIDES,
- la mise en place d'une phase test en 2007 et le développement du programme de collecte de rue dans les principales villes de province du Québec, si les résultats de la phase test sont jugés satisfaisants.

Le montant des avances remboursables réalisées par AIDES au profit de la Fondation, pour financer les opérations de collecte, entre juillet 2007 et le 31 décembre 2009, s'élève à 811 K€. Les avances remboursées par la Fondation s'élèvent au 31 décembre 2009 à 223 K€, soit une dette pour la FQS envers AIDES arrêtée au 31 décembre 2009 à 588 K€.

1.4. Création de la société AIDES EVENTS

Au cours de l'exercice 2009, l'association AIDES a constitué une société dénommée AIDES EVENTS. Cette entité est une société par action simplifiée à associé unique (SASU).

Son capital de 10 000 € est entièrement libéré et détenu par AIDES.

Elle a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny le 3 décembre 2009 sous le numéro RCS Bobigny B 518 493 879.

Son objet social est la commercialisation au détail, de manière sédentaire et/ou non sédentaire, de tous produits de toutes natures, matériels ou immatériels.

1.5. Analyse de l'activité

L'exercice 2009 se solde par un excédent de 545 K€. Ce résultat constitue l'excédent le plus conséquent de l'association depuis la fusion en 2002.

Ce résultat positif permet de reconstituer une partie des fonds propres perdus avec le déficit 2008, en passant de 1 516 K€ en 2008 à 2 040 K€ en 2009.

En outre, le budget révisé de AIDES pour 2009 prévoyait un investissement en collecte de rue correspondant à 70 000 heures de programme. Tenant compte de la nécessité d'investir pour l'avenir, et au regard des informations émanant du compte de résultat prévisionnel révisé 2009 après la clôture semestrielle, le nombre d'heures réalisées en 2009 a été revu à la hausse pour s'élever à 75 000 heures, soit environ 2 500 donateurs recrutés en plus. Cet investissement complémentaire équivalent à quelques 350 K€ de charges, l'excédent 2009 aurait pu ainsi avoisiner 900 K€.

2009 a été marquée aussi par la crainte d'une contraction des financements publics et des doutes relatifs à l'impact de la crise économique sur les fonds privés. Le niveau de financement public (CPAM, DGS, DRASS etc.) n'a que légèrement diminué en 2009 (19 042 K€ en 2009 contre 19 200 K€ en 2008), alors que les fonds privés ont sensiblement progressé (15 954 K€ en 2009 contre 15 048 K€ en 2008).

C'est ainsi, que face aux besoins croissants des délégations en soutien financier pour maintenir ou développer des actions, AIDES a pu reverser 2 785 K€ de dons au réseau en 2009 contre 2 430 K€ en 2008.

Malgré les difficultés rencontrées pour maintenir les sources de financements et la nécessité de garantir un résultat excédentaire, le développement de l'innovation et de la transformation sociale est resté au cœur des préoccupations en 2009 : à titre d'exemple, le soutien aux DFA, le dépistage communautaire, la formation plaidoyer etc.

En outre, la célébration des 25 ans de l'association, illustrée par de nombreuses initiatives comme l'ouvrage « 25 portraits de combattants » et la Fresque Vincent Malléa, a su marquer la fin d'année 2009.

La nécessaire diversification des provenances de ressources privées a également entraîné la création d'une société commerciale : Aides Events SAS, entièrement détenue par Aides, et dont l'objet et la commercialisation de produits dérivés à travers une boutique en ligne. Cette société a vu le jour à fin novembre 2009 et n'a eu qu'une activité symbolique en décembre 2009.

L'impact de la réorganisation du réseau AIDES en phase avec la régionalisation du système de santé reste encore à évaluer mais a déjà été anticipée dans les potentialités de développement futur.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

A compter du 1er janvier 2005, l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation de nos actifs immobiliers et à déterminer des durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). En l'absence de valeur résiduelle mesurable et significative, ces dernières n'ont pas été exclues des bases d'amortissement.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

▪ Frais de recherche et développement (site Internet)	Linéaire sur 3 ans
▪ Logiciels :	Linéaire sur 1 an
▪ Autres immobilisations incorporelles	Linéaire sur 1 an
▪ Constructions / approche par composants	
▪ Gros œuvre, structure, parking	Linéaire sur 50 ans
▪ Façade, étanchéité, couverture	Linéaire sur 20 ans
▪ IGT (chauffage, climatisation, ascenseurs)	Linéaire sur 15 ans
▪ Agencements	Linéaire sur 12 ans
▪ Agencements et aménagements des constructions	Linéaire sur 3 à 10 ans
▪ Matériel et outillage	Linéaire sur 3 à 10 ans
▪ Matériel de transport	Linéaire sur 1 à 5 ans
▪ Matériel de bureau	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Matériel informatique	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Mobilier	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Autres matériels	Linéaire sur 4 à 5 ans

(Cf. : note 13 page 28)

2.2. Stocks

2.2.1. Stocks de produits de prévention et de promotion

Un suivi des stocks de produits de prévention et de promotion est effectué en extracomptable au sein du réseau. Il n'apparaît plus de stocks au bilan. Toutefois, ces produits, traités comptablement comme des consommables, peuvent faire l'objet d'écritures en Charges Constatées d'Avance à la clôture de l'exercice, selon les situations rencontrées dans le réseau.

2.2.2. Stocks d'oeuvres d'art

Les œuvres d'arts données par des artistes, destinées à être revendues, et présentes en stocks au 31 décembre 2009, ont été valorisées dans les comptes de AIDES pour leur valeur de mise à prix lors de vente aux enchères d'art contemporain agréée au profit de AIDES, moins une décote de 10%.

Une dépréciation peut être constatée en fonction du risque de décote des œuvres d'art.

Au 31 décembre 2009, le stock d'œuvre d'art est de 116 K€. L'exercice 2009 enregistre une variation de stock d'œuvre d'art en produit d'exploitation de +64 K€.

Une provision pour dépréciation des stocks de produits a été comptabilisée au 31 décembre 2009 pour 25 K€.

2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

(Cf. : note 15 page 33)

2.4. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités et concours bancaires courants sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Les disponibilités et liquidités immédiates en devises existant à la clôture de l'exercice sont converties en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change au comptant et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice.

Les comptes bancaires fusionnés des différents établissements de l'Association font l'objet d'une compensation entre soldes débiteurs et soldes créditeurs. Il résulte de cette compensation un solde unique qui apparaît à l'actif ou au passif du bilan.

2.5. Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés

Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en compte de classe 74 - subvention d'exploitation. La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Lorsque le financeur refuse le report de consommation des fonds sur l'exercice suivant, le reliquat de subvention non consommé est constaté en dette, en subvention à reverser.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie de la subvention rattachée à des exercices futurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

En 2006, AIDES a obtenu la création d'Etablissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) relevant du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13). A ce titre, pour ces subventions, la partie « non » ou « sur » consommée en fin d'exercice ne fait pas l'objet d'une écriture en fonds dédiés mais apparaît en résultat. Ce résultat fait l'objet d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

(Cf. : note 16 page 38)

3. Engagements hors bilan

3.1. Engagements donnés

3.1.1. Crédit-bail

Les redevances de crédit-bail restant à verser se décomposent de la manière suivante :

(en €)	31/12/2009	31/12/2008
Redevances à payer à moins d'un an	160 455	121 935
Redevances à payer de 1 à 5 ans	541 522	258 581
Redevances à payer à plus de 5 ans	0	0
Total des redevances à payer	**701 976**	**380 515**

3.1.2. Privilèges de prêteurs de deniers et hypothèque

En 2009, AIDES a consenti un privilège de prêteur de deniers en premier rang au profit de la Banque Française de Crédit Coopératif d'un montant de 311 K€ dans le cadre des emprunts souscrits pour les acquisitions de l'immeuble de la délégation régionale Grand Ouest (311 K€).

Au 31 décembre 2009, le montant des engagements liés à des privilèges de prêteurs de deniers et hypothèque s'élèvent à 2 346 K€. Ils sont répartis de la manière suivante (en €) :

Origine de l'emprunt	Type d'engagement	Profit	Année	Montant
Locaux du siège de la délégation régionale de Nord Ouest Ile de France	Privilèges de prêteurs	BFCC	2001	243 918
Locaux du siège national	Privilèges de prêteurs	BFCC	2004	341 000
Locaux du siège national	Privilèges de prêteurs	BFCC	2006	215 000
Locaux du siège de la délégation régionale de Grand Est	Privilèges de prêteurs	BFCC	2007	230 000
Locaux du siège de la délégation régionale de Sud Ouest	Privilèges de prêteurs	BFCC	2007	285 000
Travaux liés à l'acquisition de l'immeuble Sud Ouest	Hypothèque	BFCC	2007	130 000
Locaux du siège national	Privilèges de prêteurs	BFCC	2008	230 000
Locaux du siège de la délégation régionale d'Auvergne Grand Languedoc	Privilèges de prêteurs	BFCC	2008	330 000
Privilèges de prêteurs	Privilèges de prêteurs	BFCC	2008	30 000
Locaux du siège de la délégation régionale de Grand Ouest	Privilèges de prêteurs	BFCC	2009	311 000
TOTAL				**2 345 918**

3.1.3. Engagement en matière de retraite.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du Code du Travail.

Les engagements de l'association en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision comptable mais leur montant est indiqué en annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux : Taux d'actualisation net d'inflation : 3,75 %
  Taux de croissance des salaires : 2,00 %
  Taux de charges sociales : 43,00%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Turn over : 10 % pour les cadres et 30 % pour les non cadres

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2009 à 306 K€.

Au 31/12/2008, ces engagements s'élevaient à 277 K€.

3.1.4. Facilité de caisse avec la Banque Française de Crédit Coopératif.

AIDES a conclu avec la BFCC une facilité de caisse garantie par des cessions de créances. Au 31 décembre 2009, il n'existe aucun en cours à ce titre.

3.2. Engagements reçus en matière de legs

Les engagements de legs et donations autorisés en 2009 s'élèvent à 224 K€. Sur ces legs, les encaissements s'élèvent à 43 K€, soit un solde au titre de 2009 de 181 K€, restant à encaisser sur exercices à venir.

Les encaissements réalisés en 2009 sur les legs autorisés antérieurs à 2009 s'élèvent à 288 K€.

Compte tenu des encaissements réalisés en 2009 (331 K€), le solde total des engagements reçus en matière de legs à fin 2009 s'élèvent à 256 K€.

4. Tableau de mouvement des fonds associatifs

(en €)	31/12/2008	+	-	31/12/2009
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819			1 327 819
Report à nouveau AIDES	-1 674 435	-828 695	13 116	-2 516 246
Autres réserves	98 180	421 723	88 923	430 980
Résultat de l'exercice	-851 648	544 550	-851 648	544 550
Autres fonds associatifs				
Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs	571 823	-19 375	418 113	134 335
Apports de fusion	1 611 783			1 611 783
Subventions d'investissement nettes	393 000	312 573	238 484	467 089
Provisions réglementées	40 000	0	0	40 000
Total mouvements des fonds associatifs	**1 516 522**	**430 776**	**-93 012**	**2 040 310**

Entre 2008 et 2009, les fonds associatifs enregistrent une progression de 524 K€ qui s'explique principalement par :

- Le résultat 2009, soit un impact de +545 K€ ;
- La progression des subventions d'investissement nette, soit un impact de +74 K€ ;
- Le reclassement sur l'exercice, de résultats CAARUD affectés en 2009 en autres réserves, en subvention d'investissement, soit un impact de -87 K€.

Les autres mouvements de fonds propres concernent :

- L'affectation du résultat 2008 de -852 K€ constitué d'une perte CAARUD de -31 K€ affecté au compte de report à nouveau sous contrôle de tiers financeur et d'une perte de 820 K€ affecté au compte de report à nouveau.
- Le résultat ACT Saint Martin en 2008 de -8,5 K€ a été reclassé du compte de report à nouveau à tiers détenteur au compte de report à nouveau AIDES ; l'autorité ne nous ayant pas demandé de comptes administratifs en 2008.
- Le reclassement en 2009, des résultats à tiers détenteurs affectés en 2008 en compte de report à nouveau AIDES au compte de report à nouveau sous contrôle de tiers détenteurs pour 13 K€.
- Les résultats CAARUD antérieurs à 2008 affectés en 2009 pour 418 K€ dont 422 K€ affectés en autres réserves et -10 K€ affectés en report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs.

Ce montant intègre une régularisation de résultat pour 5 927 € comptabilisée en 2009 sur le CAARUD 75 (cf. : note 7.2. page 23).

5. Evénements postérieurs à la clôture des comptes 2009

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture significatif à mentionner.

6. Décomposition du résultat par région

L'Association AIDES est composée de 6 régions administratives et du siège, tenant chacune leur propre comptabilité. Au 31 décembre 2009, la répartition des résultats de AIDES par région, avant annulation des opérations inter établissements -sans impact sur le résultat- est la suivante :

(en €)	Total des charges	Total des produits	Résultat
Auvergne Grand Languedoc	3 231 660	3 174 727	-56 933
Grand Est	2 310 757	2 380 567	69 810
Grand Ouest	3 204 491	3 491 319	286 828
Nord Ouest Ile de France	5 891 251	5 826 989	-64 261
Rhône Alpes Méditerranée	3 806 285	3 820 287	14 003
Sud Ouest	2 539 326	2 583 828	44 501
Siège National	22 211 658	22 462 260	250 602
Neutralisation des opérations entre Région	-6 939 407	-6 939 407	0
Total	**36 256 021**	**36 800 571**	**544 550**

Ces résultats intègrent des résultats à tiers détenteurs pour 229 K€ réparties par région de la manière suivante :

(en €)	Résultats tiers détenteurs 2009
Auvergne Grand Languedoc	-48 969
Grand Est	48 379
Grand Ouest	205 235
Nord Ouest Ile de France	44 548
Rhône Alpes Méditerranée	17 177
Sud Ouest	-37 733
Siège National	0
Total	**228 637**

Ainsi, le résultat propre de AIDES s'élève au 31 décembre 2009 à 315 913 €.

7. Résultat sous contrôle de tiers financeurs

L'Association AIDES a obtenu en 2006 la création d'établissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues).

La création d'établissements CAARUD relève du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13).

Ainsi, contrairement aux autres subventions publiques pour lesquelles est utilisé la notion de fonds dédiés, les parties non consommées ou surconsommées apparaissent dans le passif du bilan en résultat. Ce résultat fait l'objet l'année suivante d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

7.1. Résultat 2009

Les résultats des CAARUD détaillés par établissement sanitaire et social se traduisent en 2009 par un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 427 K€ et un déficit sous contrôle de tiers financeurs de 199 K€, soit un résultat net cumulé de +229 K€.

A noter cependant que ces résultats à tiers financeurs 2009 intègrent un excédent de 141 462 € sur Saint Martin (région Grand Ouest) qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF) et d'un excédent de 129 € sur la délégation de Paris (région Nord Ouest Ile de France) qui relève du dispositif SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) soumis également à la réglementation du Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF.

En 2009, la répartition des résultats sous contrôle à tiers financeurs par département est la suivante (en €) :

Région	Dpt	Délégation	Budget de Charges CAARUD demandé (yc mesures nouvelles)	Budget de Charges CAARUD accordé (yc mesures nouvelles)	Dotation CPAM 2009	Résultat excédentaire à tiers financeur	Résultat déficitaire à tiers financeur
AGL							
	31	Haute Garonne	416 459	398 659	377 971		-14 378
	34	Hérault	298 893	272 366	265 995		-176
	30	Gard	232 304	169 365	139 335		-41 487
	63	Puy de Dôme	178 395	168 253	164 441	7 071	
		Sous-total	*1 126 051*	*1 008 643*	*947 742*	*7 071*	*-56 040*
GE							
	25	Doubs	83 859	84 862	83 859	11 393	
	54	Meurthe et Moselle	177 604	184 641	184 641	23 380	
	57	Moselle	112 203	77 003	77 003		-6 558
	67	Bas Rhin	42 727	28 300	28 300		-1 565
	58	Nièvre	140 617	131 829	111 829	15 536	
	68	Haut Rhin	125 823	89 312	89 312	6 195	
		Sous-total	*682 834*	*595 947*	*574 944*	*56 503*	*-8 124*
GO							
	37	Indre et Loire	173 254	162 632	153 047	14 432	
	29	Finistère	218 761	177 854	177 854	17 754	
	35	Ille et Vilaine	226 390	236 932	192 855	16 170	
	85	Vendée	82 789	99 283	95 449	15 416	
	971	ACT - Saint-Martin	214 164	214 164	214 164	141 462	
		Sous-total	*915 358*	*890 865*	*833 369*	*205 235*	*0*
NOIF							
	59	Nord Pas de Calais	256 716	180 932	170 152		-9 821
	75	Paris	317 028	267 694	204 177		-48 505
	76	Haute Normandie	106 227	86 131	75 411	2 512	
	78	Yvelines	261 891	218 214	218 215	22 127	
	93	Seine Saint Denis	441 489	443 376	380 474	21 079	
	95	Val d'Oise	166 614	165 304	162 996	57 027	
	75	SAVS - Paris	188 946	65 206	65 206	129	
		Sous-total	*1 738 911*	*1 426 857*	*1 276 631*	*102 874*	*-58 326*
RAM							
	7	Ardèche	53 284	48 104	41 445		-4 285
	38	Isère	229 036	200 217	182 436	6 181	
	83	Var	131 857	120 561	97 561		-33 378
	84	Vaucluse	245 073	244 255	247 917	48 659	
		Sous-total	*659 250*	*613 137*	*569 359*	*54 839*	*-37 662*
SO							
	16	Charentes	192 363	123 761	104 627		-3 569
	64	Pau/Bayonne	278 576	74 581	68 754		-30 180
	86	Vienne	153 779	116 798	101 808		-4 732
	79	Deux Sèvres	159 563	130 911	118 858	747	
		Sous-total	*784 281*	*446 051*	*394 047*	*747*	*-38 481*
TOTAL			**5 906 685**	**4 981 500**	**4 596 092**	**427 271**	**-198 634**
TOTAL net			-		-	**228 637**	

7.2. Affectation des résultats antérieurs à 2009

Il appartient au gestionnaire des établissements CAARUD de faire une proposition d'affectation des résultats budgétaires (tableau 6-2- du cadre normalisé Compte Administratif) en application de l'article R. 314-51 du CASF modifié par le décret du 7 avril 2006.

L'affectation du résultat est décidée par la DDASS, qui tient compte des circonstances qui expliquent le résultat.

En l'absence de décision d'affectation, les résultats antérieurs à 2006 ont été affectés l'année suivante dans les comptes de AIDES, en report à nouveau (excédentaire ou déficitaire) à tiers financeur.

En 2008, le montant des résultats 2006 et 2007 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation s'élève à 158 K€, dont 165 K€ d'excédent et 7 K€ de perte. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 145 K€ et au compte de report à nouveau pour 13 K€.

En 2009, les résultats antérieurs à 2006 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2009 s'élèvent à 418 K€, dont 568 K€ d'excédents et 150 K€ de pertes. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 422 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour -10 K€ (cf. : note 4 page 19). L'écart de 6 K€ porte sur une régularisation de résultat sur le CAARUD 75 comptabilisée en 2009.

Le tableau ci-dessous présente l'historique des résultats par département des établissements CAARUD et leurs décisions d'affectation (en €) :

			Résultat 2006		Résultats 2007		Résultats 2008		Résultats affectés en 2008		Résultats affectés en 2009		Résultats reclassés 2009	RAN au 31/12/2009	
Rég.	**Dpt**	**Délégation**	**Excédents**	**Déficits**	**Excédents**	**Déficits**	**Excédents**	**Déficits**	**Excédents**	**Déficits**	**Excédents**	**Déficits**		**Excédents**	**Déficits**
AGL															
	31	Haute Garonne	47 000		52 334		15 384		47 000		52 334			15 384	0
	34	Hérault	33 096		30 273		14 361		63 369					14 361	0
	30	Gard		-16 230	162			-29 954			162			0	-46 184
	63	Puy de Dôme		-6 579		-2 058		-2 511		-6 579		-2 058		0	-2 511
		Sous-total	*80 096*	*-22 809*	*82 769*	*-2 058*	*29 746*	*-32 465*	*110 369*	*-6 579*	*52 496*	*-2 058*		*29 746*	*-48 695*
GE															
	25	Doubs	10 031		17 224		603							27 858	0
	54	Meurthe et Moselle		-2 110	2 257			-48 313	2 257			-48 313		0	-2 110
	57	Moselle	936		20 780			-5 244						21 716	-5 244
	67	Bas Rhin		-26 473	4 233			-311				-311		4 233	-26 473
	50	Nièvre	0		16 592			-15 548						16 592	-15 548
	68	Haut Rhin	13 939		5 191		4 260							23 390	0
		Sous-total	*24 906*	*-28 583*	*66 277*	*0*	*4 863*	*-69 415*	*2 257*	*0*	*0*	*-48 624*		*93 790*	*-49 375*
GO															
	37	Indre et Loire		-522	112 086		22 318				134 404			0	-522
	29	Finistère	21 039			-9 340		-14 677						21 039	-24 017
	35	Ille et Vilaine	52 757			-9 755		-43 591			52 757	-43 591		0	-9 755
	85	Vendée	1 724			-1 471		-4 463						1 724	-5 934
	971	ACT - St-Martin						-8 468					-8 468	0	0
		Sous-total	*75 520*	*-522*	*112 086*	*-20 566*	*22 318*	*-71 199*	0	0	187 160	-43 591	-8 468	*22 763*	*-40 228*
NOIF															
	59	Nord Pas de Calais	37 929		35 091			-4 020	37 929		35 091			0	-4 020
	75	Paris	0	-1 389	57 589		13 760				57 589	-1 389		13 760	0
	76	Haute Normandie	26 841		589		719				1 308			26 841	0
	78	Yvelines	0	-332	22 306		9 063				22 306	-332		9 063	0
	93	Seine Saint Denis	0	-170	70 402		128 105				70 402			128 105	-170
	95	Val d'Oise	0		21 727		46 396				21 727			46 396	0
	75	SAVS - Paris									0			0	0
		Sous-total	*64 770*	*-1 890*	*207 705*	*0*	*198 044*	*-4 020*	37 929	0	208 424	-1 720		*224 166*	*-4 190*
RAM															
	7	Ardèche		-4	5 632		1 541				5 632	-4		1 541	0
	38	Isère		-13 400		-20 487	18 400							18 400	-33 888
	83	Var	37 413		32 470			-7 482			69 684			0	-7 482
	84	Vaucluse	15 291			-22 369		-31 358			15 291	-53 727		0	0
		Sous-total	*52 705*	*-13 405*	*38 103*	*-42 856*	*19 940*	*-38 840*	0	0	90 807	-53 731		*19 940*	*-41 370*
SO															
	16	Charentes	0		28 895		0				28 895			0	0
	64	Pau/Bayonne	17 001			-6 276		-91 061						17 001	-97 357
	86	Vienne	0				688							688	0
	79	Deux Sèvres	14 375		3 931		0		14 375					3 931	0
		Sous-total	*31 376*	*0*	*32 826*	*-6 276*	*688*	*-91 061*	14 375	0	28 895	0		*21 620*	*-97 357*
TOTAL			**329 372**	**-67 209**	**539 766**	**-71 757**	**275 599**	**-307 021**	**164 929**	**-6 579**	**567 783**	**-149 724**	**-8 468**	**412 024**	**-281 215**
TOTAL net			**262 163**		**468 009**		**-31 422**		**158 350**		**418 059**		**-8 468**	**130 809**	

Le solde au 31 décembre 2009, soit 131 K€ correspond aux résultats sous contrôle de tiers financeurs en instance d'affectation.

Pour mémoire, le résultat ACT Saint Martin en 2008 de -8,5 K€ a été reclassé du compte de report à nouveau à tiers détenteur au compte de report à nouveau AIDES ; l'autorité ne nous ayant pas demandé de comptes administratifs en 2008 (cf. : note 4 page 19).

8. Filiales et participations

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des titres détenus sur les filiales et participations :

(en €)	Titres détenus	Brut	Net	Résultat 2009
SASU AIDES EVENTS	100,00%	10 000	10 000	N/A

La SASU AIDES EVENTS immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 3 décembre 2009 est détenue à 100 % par AIDES. Son objet social est la vente au détail de tous produits de toutes natures, matériels ou immatériels, par correspondance ou Internet.

Le premier exercice comptable de la société AIDES EVENTS sera clos au 31 décembre 2010 (soit un premier exercice de près de 13 mois) aussi les titres AIDES EVENTS détenus par AIDES n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation au 31 décembre 2009.

9. Entreprises liées

AIDES EVENTS :

Le premier exercice comptable de la société AIDES EVENTS sera clos au 31 décembre 2010 aussi les opérations réalisées entre AIDES et AIDES EVENTS n'a pas fait l'objet d'une validation réciproque.

Les postes identifiés dans les comptes de AIDES au 31 décembre 2009 sont :

- des titres immobilisés pour 10 000 €
- des créances AIDES EVENTS dans les comptes de AIDES pour 46 575,37 €
- des ventes de AIDES à AIDES Events pour 35 653,29 €

10. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

La loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants.

L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 € et recevant plus de 50.000 € de subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

C'est en conformité avec ces dispositions réglementaires, et avec l'avis de la commission des études juridiques de la C.N.C.C. (bulletin n°146 de juin 2007) que les rémunérations 2009 des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de AIDES sont présentés dans l'annexe de façon globalisée :

(en €)	31/12/2009	31/12/2008
Rémunération brute	201 374	289 221
Avantage en nature	0	0
Total	**201 374**	**289 221**

En 2008 et en 2009, les données concernent un administrateur, le directeur général, et un directeur délégué.

Les dirigeants bénéficient de remboursement de frais sur la base de justificatifs qui font l'objet d'une mention dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes en ce qui concerne le dirigeant bénévole.

11. Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires des commissaires aux comptes relatif au contrôle légal des comptes et figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 est de 109 391,20 €.

12. Droit individuel à la formation (DIF)

Le volume d'heures de formation cumulé, correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du DIF, s'élève au 31 décembre 2009 à 31 278 heures dont 1 040 heures pour les CDD.

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	35 904		
Autres immobilisations incorporelles	90 582		15 141
	126 486		15 141
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	354 339		48 945
Constructions sur sol propre	2 384 767		302 487
Constructions sur sol d'autrui	156 268		47 033
Constructions installations générales	556 836		42 960
Installations techniques et outillage industriel	234 358		995
Installations générales, agencements et divers	1 578 261		64 457
Matériel de transport	458 866		106 570
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 695 149		142 382
Emballages récupérables et divers	990		
Immobilisations corporelles en cours			3 000
Avances et acomptes			
	7 419 835		758 830
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	28 042		13 510
Prêts et autres immobilisations financières	723 806		735 481
	751 848		748 991
TOTAL GÉNÉRAL	**8 298 169**		**1 522 961**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.			35 904	
Autres immobilisations incorporelles		36 206	69 516	
		36 206	105 420	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			403 284	
Constructions sur sol propre			2 687 255	
Constructions sur sol d'autrui			203 302	
Constructions installations générales			599 796	
Install. techn., matériel et out. industriels		55 767	179 586	
Inst. générales, agencements et divers		16 662	1 626 056	
Matériel de transport		92 900	472 536	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		138 632	1 698 898	
Emballages récupérables et divers			990	
Immobilisations corporelles en cours			3 000	
Avances et acomptes				
		303 962	7 874 703	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		6 115	35 436	
Prêts et autres immo. financières		270 626	1 188 661	
		276 741	1 224 098	
TOTAL GÉNÉRAL		**616 909**	**9 204 220**	

13. Commentaires sur les immobilisations

La valeur brute de l'actif immobilisé enregistre une progression nette de 906 K€. Cette progression s'explique principalement par :

- L'acquisition des locaux de la délégation régionale Grand Ouest (y compris les travaux et les frais annexes), soit un pour +384 K€ ;
- L'acquisition de matériels informatiques, soit un impact de +133 K€ ;
- L'acquisition de matériels de transports (bus pour les CAARUD), soit un impact de 107 K€
- La progression des prêts vis-à-vis de la Fondation Québécoise, soit un impact de +633 K€.

Parallèlement à ces acquisitions, le matériel de transport enregistre une diminution de 93 K€ et le matériel informatique diminue de 94 K€. Ces diminutions correspondent à des mises aux rebuts.
Les remboursements de prêts de la Fondation Québécoise s'élèvent à 223 K€.

Amortissements

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.	24 933	10 971		35 904
Autres immobilisations incorporelles	78 283	14 469	36 206	56 546
	103 217		21 737	92 450
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	317 150	84 768		401 918
Constructions sur sol d'autrui	30 634	22 757		53 391
Constructions installations générales	155 068	47 722		202 789
Installations techn. et outillage industriel	172 109	15 520	55 767	131 862
Inst. générales, agencements et divers	1 189 711	90 207	16 662	1 263 255
Matériel de transport	363 425	33 624	92 900	304 148
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 315 942	196 537	134 946	1 377 532
Emballages récupérables et divers	990			990
	3 545 028	491 134	300 276	3 735 886
TOTAL GÉNÉRAL	**3 648 245**	**516 574**	**336 482**	**3 828 336**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	10 971		
Autres immobilisations incorporelles	13 223		1 245
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	84 768		
Construction sur sol d'autrui	22 757		
Constructions installations générales	47 722		
Installations techniques et outillage industriel	15 520		
Installations générales, agencements et divers	90 207		
Matériel de transport	33 624		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	196 537		
Emballages récupérables et divers			
	489 889		
TOTAL GÉNÉRAL	**515 329**		**1 245**

Provisions inscrites au Bilan

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	40 000			40 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**40 000**			**40 000**
Provsions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	20 938		20 938	
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	307 975	590 515	41 703	856 787
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**328 913**	**590 515**	**62 641**	**856 787**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles		16 098		16 098
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	24 571	2 985	8 652	18 904
Provisions sur stocks et en cours		25 110		25 110
Provisions sur comptes clients	114 761	14 883	113 810	15 835
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**139 332**	**59 077**	**122 462**	**75 947**
TOTAL GÉNÉRAL	**508 245**	**649 592**	**185 102**	**972 735**

14. Commentaires sur les provisions

14.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions

(en €)	Dotations 2009	Reprises 2009	Dotations 2008	Reprises 2008
Eléments d'exploitation	325 334	139 840	127 108	8 870
Eléments financiers	182 985	29 590	44 207	0
Eléments exceptionnels	141 273	15 673	218 779	54 211
Total	**649 592**	**185 102**	**390 094**	**63 081**

14.2. Nature et justification des provisions

En vertu du principe de prudence comptable, l'ensemble des litiges avec des tiers présentant un risque avéré pour l'association a été provisionné.

Les principaux mouvements concernent :

- une reprise de provision pour dépréciation sur la créance CPAM pour 91 K€. Cette créance avait été provisionnée en 2008 compte tenu du lancement de l'activité d'Appartement de Coordination Thérapeutique à Saint-Martin et du non paiement à fin 2008 de la créance ;
- une dotation d'exploitation aux provisions pour remise en état du local Arc en Ciel dans la région Nord Ouest Ile de France pour 148 K€. En effet, à la suite d'un préavis donné en 2009 au propriétaire, les locaux d'Arc en ciel vont être restitués en avril 2010. Par un avenant au bail signé en date du 16/12/2009, AIDES s'est engagé à remettre en état ces locaux. Cette situation créant une obligation à la clôture et une sortie de ressource sans contrepartie pour l'association, les travaux de remise en état ont été provisionné, conformément aux dispositions du plan comptable général.
- une dotation pour dépréciation des immobilisations corporelles, a été constatée sur les agencements du local Arc en Ciel non encore totalement amortis à la date de la clôture pour 16 K€, suite à la décision de AIDES de restituer ces locaux (cf point précédent)
- une dotation exceptionnelle aux provisions pour risque sur la créance Antoine & Associés pour 128 K€. Le montant total de la provision sur ce tiers s'élève à 218 K€ ; la créance nette est alors provisionnée en totalité.
- une dotation financière aux provisions pour risque de non remboursement du prêt attribué par AIDES à la Fondation Québécoise pour 180 K€. Pour mémoire, AIDES soutient financièrement les actions de collecte de rue au Québec depuis 2007 sous forme de prêts remboursables par la Fondation Québécoise. Au 31/12/2009, cette créance s'établit à 588 K€. Un protocole d'accord signé entre AIDES et la FQS prévoit des modalités de remboursement de ce prêt jusqu'à mars 2012. Par principe de prudence, il a été décidé de provisionné une partie de cette créance à hauteur de 30 % de l'en-cours à la date de clôture.

État des échéances des Créances et Dettes

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	928 489	287 748	641 014
Autres immobilisations financières	260 172		260 172
	1 188 661	287 748	900 914
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	170 546	170 546	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 999	5 999	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 358	52 358	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	301 262	301 262	
État - Divers	3 347 077	2 328 157	1 018 919
Groupe et associés	46 575	46 575	
Débiteurs divers	822 049	822 049	
	4 745 865	3 726 946	1 018 919
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	423 217	423 217	
TOTAL GÉNÉRAL	**6 357 743**	**4 437 910**	**1 920 106**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	69 733	69 733		
- à plus d' 1 an à l'origine	1 489 757	309 724	1 154 016	26 016
Emprunts et dettes financières divers	778		778	
Fornisseurs et comptes rattachés	2 048 754	2 048 754		
Personnel et comptes rattachés	638 354	638 354		
Sécurité sociale et autres organismes	1 118 766	1 118 766		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	359 942	359 942		
Dettes sur immo. et comptes ratachés	34 625	34 625		
Groupe et associés				
Autres dettes	292 512	292 512		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 731 995	1 686 461	1 045 535	
TOTAL GÉNÉRAL	**8 785 216**	**6 558 871**	**2 200 329**	**26 016**

15. Commentaires sur l'état des échéances des créances et dettes

La mise en place progressive de partenariats pluriannuels avec les bailleurs conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices d'où notre mention des échéances à plus d'un an pour les principaux financeurs.

15.1. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an

(en €)	2009	2008	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	0	119 512	-119 512	-100%
Ministère des Affaires etrangères	951 962	1 676 837	-724 875	-43%
INPES	35 337	33 906	1 431	4%
Eurosupport	23 620	0	23 620	N/A
CNSA	8 000	0	8 000	N/A
Total	**1 018 919**	**1 830 255**	**-811 336**	**-44,3%**

15.2. Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus

(en €)	2009	2008	Var (€)	Var (%)
MAE	1 026 910	2 044 269	-1 017 359	-50%
Eurosupport	18 625	0	18 625	N/A
Total	**1 045 535**	**2 044 269**	**-998 734**	**-49%**

15.3. Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice

(en €)	2009	2008	Var (€)	Var (%)
Emprunt souscrit	311 000	652 746	-341 746	-52%
Emprunt remboursé	276 842	189 922	86 920	46%
Variation des emprunts nette (hors intérêts courus)	**34 158**	**462 824**	**-428 666**	**-93%**

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	15 893
Personnel	87
Organismes sociaux	52 358
État et subventions à recevoir	301 262
Divers, produits à recevoir	648 643
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**1 018 243**

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	11 467
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	350 437
Dettes fiscales et sociales	984 752
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	42 935
Autres dettes	23 869
TOTAL	**1 413 460**

Charges et Produits Constatés d'Avance

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	423 217	2 731 995
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**423 217**	**2 731 995**

Tableaux de suivi des Fonds Dédiés

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Fonds dédiés - Siège National	44 735	15 850	43 721	**16 864**
Fonds dédiés - Grand Est	34 640	18 850	27 614	**25 876**
Fonds dédiés - Nord Ouest	278 284	38 900	168 406	**148 778**
Fonds dédiés - Grand Ouest		19 446		**19 446**
Fonds dédiés - Sud Ouest	68 224	27 350	28 066	**67 508**
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc	101 405	70 000	93 620	**77 785**
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée	204 626	44 412	204 626	**44 412**
TOTAL (I)	**731 915**	**234 808**	**566 053**	**400 670**

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Dons Manuels				
Fonds dédiés - Siège National				0
Fonds dédiés - Grand Est	3 000		3 000	0
Fonds dédiés - Nord Ouest				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc	9 990		9 990	0
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL A	**12 990**	**0**	**12 990**	**0**

	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Legs et donations				
Fonds dédiés - Siège National				0
Fonds dédiés - Grand Est				0
Fonds dédiés - Nord Ouest				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				0
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée	43 996		43 996	0
TOTAL B	**43 996**	**0**	**43 996**	**0**

SOUS TOTAL A + B (II)	**56 986**	**0**	**56 986**	

TOTAL GENERAL I + II	**788 900**	**234 808**	**623 039**	**400 670**

Euro

16. Commentaires sur les fonds dédiés

Au 31 décembre 2009, la répartition des fonds dédiés par financeur est la suivante :

(en €)	31/12/09	31/12/08	Var (€)	Var (%)
Financement DGS	0	8 200	-8 200	-100%
Financement GRSP	224 225	520 704	-296 478	-57%
Financement CPAM / CRAM / CNAM	45 257	59 983	-14 726	-25%
Financement Conseils Régionaux	17 000	0	17 000	N/A
Financement autres ministères	2 500	6 820	-4 320	-63%
Financement des communes	94 403	108 499	-14 097	-13%
Financement autres établissements publics	5 850	21 424	-15 574	-73%
Financement SIDACTION	1 014	1 014	0	0%
Financement autres établissements privés	10 421	5 271	5 150	98%
Donateurs privés	0	56 986	-56 986	-100%
Total	**400 670**	**788 900**	**-388 231**	**-49%**

17. Structure du résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2009, le résultat exceptionnel s'élève à -268 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2009	31/12/2008	Var (€)	Var (%)
Prix de vente des immobilisations cédées	1 000	20 340	-19 340	-95%
Valeur nette comptable des immob.	-2 571	-28 245	25 674	-91%
Autres produits exceptionnels	12 445	1 200	11 245	937%
Autres charges exceptionnelles	-25 905	-83 591	57 686	-69%
Reprise sur prov. et amort. exceptionnels	15 673	54 211	-38 538	-71%
Dotations aux prov. et amort. exceptionnels	-142 519	-219 204	76 686	-35%
Produits sur exercices antérieurs	89 935	67 127	22 808	34%
Charges sur exercices antérieurs	-52 536	-132 239	79 703	-60%
Quote part exceptionnelle de subv. d'invest.	3 882		3 882	N/A
Pénalités, amendes	-2 918	-2 586	-332	13%
Dons exceptionnels	-22 000	-578	-21 422	3706%
Subventions irrécouvrables	-14 000	-3 675	-10 325	281%
Fonds dédiés à rembourser	-128 448	-2 270	-126 178	5558%
Résultat exceptionnel	**-267 961**	**-329 511**	**61 549**	**-19%**

Les dotations aux provisions exceptionnelles sont détaillées en point 14.2 page 31.

Les subventions non consommées sur l'exercice 2008 et remboursées aux financeurs en 2009 s'élèvent à 128 K€.

18. Détail des transferts de charges

Au 31 décembre 2009, les transferts de charges s'élèvent à 340 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2009	31/12/2008	Var (€)	Var (%)
Transfert de charges d'exploitation	76 276	28 006	48 269	172%
Transfert de charges formation continue	137 499	113 982	23 517	21%
Déplacements re-facturés aux établissements	0	1 502	-1 502	-100%
Personnel mis à dispositions entre établissements	125 755	65 126	60 629	93%
	339 530	**208 617**	**130 913**	**63%**

Les principaux produits liés aux transferts de charges concernent :

- les formations remboursées par l'organisme de formation continue UNIFAF pour 137 K€
- des salaires de 2 directeurs refacturés à la Coalition Internationale Sida (Plus) pour 122 K€

Effectifs

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	15	
Cadres	114	1
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	321	
TOTAL	450	1

Commentaire :

- Il s'agit de l'effectif de l'association AIDES en nombre de personnes au 31/12/2009
- L'effectif en équivalent temps plein s'élève à 407 personnes
- Les données sont extraites du fichier du personnel au 31/12/2009

19. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenues d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable N°2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Pour l'exercice clos 2009, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires applicables.

En 2009, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

EMPLOIS	Emplois de N - Compte de Résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisé&es sur N (3)	RESSOURCES	Ressources de N - Compte de Résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		169 342
1 - MISSIONS SOCIALES	**22 183 312**	4 791 438	**1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	**15 954 420**	15 954 420
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
* Actions réalisées directement			* Dons manuels non affectés		
Démarche qualité - Actions Innovantes / Expérimentations	536 845	20 959	* Dons manuels affectés	13 610 241	13 610 241
Formation	889 573	613 739	* Legs et autres libéralités non affectées		
Soutien des personnes et action sociale et juridique, Insertion socio-professionnelle	6 579 472	708 933	* Legs et autres libéralités affectées	330 530	330 530
Prévention et réduction des risques: action communautaire	9 528 737	709 177			
Action thérapeutique, information sur les traitements et recherche	1 071 807	304 987	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	2 013 649	2 013 649
Information et sensibilisation du public, plaidoyer politique	730 206	626 228			
* Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0			
			2 - AUTRES FONDS PRIVES	**538 751**	
1.2 Réalisées à l'étranger					
* Actions réalisées directement	1 622 231	770 925	**3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**	**18 739 761**	
* Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 224 442	1 036 491	Subventions publiques internationales	962 514	
			Subventions publiques nationales	17 777 247	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**7 411 501**	**7 164 376**			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 411 501	7 164 376	**4 - AUTRES PRODUITS**	**419 968**	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	Production stockée	63 540	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0	Ventes et prestations de service et pdts annexe	147 253	
			Produits financiers	101 912	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**5 776 810**	**3 474 459**	Produits exceptionnels	107 263	
TOTAL		**15 430 273**			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	35 371 623		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	35 652 900	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	649 590		II - REPRISES DES PROVISIONS	524 632	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	234 808		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	623 039	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		56 986
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	544 550		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GENERAL	36 800 571		**VI - TOTAL GENERAL**	36 800 571	16 011 406
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		15 430 273	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		15 430 273
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		750 474

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	6 331 845		Bénévolat	5 521 880	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	809 965	
Total	**6 331 845**		**Total**	**6 331 845**	

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC DE L'EXERCICE 2009

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est dorénavant établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours, d'autre part.

19.1. Présentation des ressources

19.1.1. Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisés au début de l'exercice.

Une des dispositions transitoires, lors du premier exercice d'application du nouveau cadre du CER, permet de reconstituer ce montant à partir du pourcentage moyen sur les trois derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées. La méthode prévoit d'appliquer ce pourcentage moyen au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminué de l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au bilan à l'ouverture du premier exercice d'application.

Les fonds propres relatifs aux opérations CAARUD n'ont pas été retenus dans la base des fonds associatifs permettant le calcul du report à nouveau. En effet, les opérations CAARUD sont exclusivement financées par des subventions publiques, aussi ces fonds spécifiques associatifs CAARUD sont la propriété de tiers financeurs.

AIDES a aussi appliqué cette disposition en excluant des hypothèses les emprunts ayant financés les immobilisations et l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au bilan à l'ouverture du premier exercice d'application, leur part de financement par les ressources collectées auprès du public n'étant pas significative d'une part, la comptabilité analytique de AIDES ne permettant pas de l'identifier d'autre part.

Au 01/01/09, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées a été estimé pour AIDES à un montant de 169 K€.

19.1.2.Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public regroupent les comptes comptables suivants (en €) :

Compte comptable	Libellé	2009	2008	Var (€)	Var (%)
75430000	Dons virements permanents	12 957 829	11 913 373	1 044 456	9%
75450000	Dons manuels issus des opérations de collecte de fonds	652 412	1 140 568	-488 156	-43%
7541...	Dons avec reçus	462 252	303 269	158 982	52%
75420000	Dons sans reçus	633 719	300 142	333 577	111%
75470000	Autres dons	213 215	361 992	-148 777	-41%
7545....	Produits de la vente des dons en nature	576 806	389 126	187 680	48%
789...	Report des ressources non utilisées (*)	56 986	29 450	27 536	93%
75500000	Legs	330 530	613 919	-283 389	-46%
75440000	Tickets Services offerts	127 658	25 390	102 268	403%
TOTAL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC A AFFECTEF		16 011 405	15 077 229	934 176	6%

(*) « Comptes 789 - le report des ressources non utilisées des campagnes antérieures » est intégrés dans la rubrique « III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » du CER.

L'arrêté du 30 Juillet 1993 fixe la liste des rubriques des ressources collectées auprès du public du Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public. Les produits de la vente des dons en nature doivent être identifiés à part entière. La comptabilité générale de AIDES n'intègre pas cette spécificité ; la part des produits de la vente de dons en nature a été identifiée uniquement en comptabilité analytique. Elle concerne uniquement les braderies de Paris et de Marseille, la Vente d'Art Contemporain, la vente de costumes de l'Opéra de Marseille, le dîner de bienfaisance (577 K€).

Les Ressources Collectées auprès du Public constituent 44 % du total des produits de l'association (contre 42% en 2008 et 38% en 2007). Ces produits n'incluent pas la valorisation des espaces de communication.

Depuis 2005, les ressources collectées auprès du public n'ont cessé d'augmenter. Entre 2008 et 2009, ces ressources enregistrent une progression de 6% (+934 K€) contre 28% (+3 327 K€) entre 2007 et 2008 et 58% entre 2006 et 2007 (+4 323 K€). Ce ralentissement de croissance s'explique par le ralentissement des campagnes de sensibilisation dans la rue sur le second semestre 2008.

La progression de 934 K€ des ressources collectées auprès du public porte principalement sur les dons par virement permanent (+1 044 K€).

La rubrique « autres dons », concerne principalement les dons provenant d'entreprises privées n'exigeant pas de compte-rendu financier sur les dons octroyés.

Depuis 2006, ont été ajoutés la valorisation des tickets services offerts (128 K€ en 2009). L'intégralité de ces tickets services est utilisée pour le soutien des personnes dans les missions sociales.

19.2. Présentation des emplois

Les emplois ont été divisés en plusieurs catégories. Celles-ci correspondent à la comptabilité analytique de l'association.

19.2.1. Les missions sociales

Elles regroupent l'ensemble des activités de l'association à destination des personnes touchées ou proches de l'épidémie à VIH.

- La démarche qualité ainsi que l'innovation / l'expérimentation de nouvelles formes d'actions :

La démarche qualité est la garantie de la pertinence et de la qualité des actions des délégations AIDES à travers l'élaboration de référentiel d'actions. Il s'agit d'apporter un support méthodologique aux actions de terrains. Cette activité est la garantie de la pertinence et de la qualité des actions des délégations AIDES. Il s'agit d'apporter un support méthodologique aux actions de terrains.

Le développement de l'innovation et de la transformation sociale est au cœur des préoccupations de l'association (ex : test de dépistage du VIH à résultat rapide).

- la formation :

Etant donné la complexité des traitements, des parcours de vie des personnes venant à AIDES et des réponses à leur apporter, des formations sont régulièrement faites pour les membres de l'association, volontaires ou salariés, pour garantir la qualité de l'action de AIDES.

- le soutien des personnes, action sociale et juridique, insertion socioprofessionnelle :

On retrouve dans cette catégorie l'accueil des personnes, les actions d'hébergement (thérapeutique, famille d'accueil, social), de loisirs et de convivialité, l'insertion sociale et professionnelle, le conseil social et/ou juridique, les aides financières, les groupes de soutien (groupes de parole, permanences hospitalières...)

- la prévention et la réduction des risques, action communautaire :

De nombreuses actions de prévention sont menées auprès du grand public mais aussi des populations plus vulnérables à l'épidémie de VIH, selon leurs particularités : migrants, sourds, jeunes, femmes, détenus, homosexuels, usagers de drogue...

- l'action thérapeutique, l'information sur les traitements et recherche :

Etant donnée la complexité et la lourdeur des traitements anti-VIH, ainsi que les différents aspects médicaux de la maladie, des actions d'information (universités des personnes touchées, week-end de formations, atelier santé) sont menées dans les délégations. Des brochures et le journal REMAIDES informent également les malades et séropositifs sur les différentes avancées et changements médicaux. Enfin, une participation active aux

conférences et congrès de recherche permet de porter la voix des malades, de participer et d'influer sur les recherches en cours.

- l'information et sensibilisation du public, plaidoyer politique :

Il s'agit de campagnes d'envergure nationale, et également au niveau local, de communication sur le VIH, ses modes de contamination, l'importance du préservatif... Un temps important est également consacré au plaidoyer auprès des pouvoirs publics, pour que les lois s'adaptent aux problèmes rencontrés sur le terrain (droit des malades...).

- les actions internationales :

Elles sont menées en partenariat avec des associations d'autres pays, en Afrique et en Europe. Au delà de la prévention, ces actions regroupent également de la prise en charge médicale et psychosociale des malades et de leurs proches, ainsi que des actions de lobbying international pour un accès aux traitements pour tous.

19.2.2.Les frais de recherche de fonds

Ces frais sont ventilés en trois rubriques :

- Les frais d'appel à la générosité du public

Il s'agit des coûts de recherche de fonds privés, dons des particuliers, legs, donations. Ces frais d'appel de la collecte se décomposent en frais de collecte (campagnes de marketing direct, les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue), en frais de traitement (gestion de la base de données, reçus fiscaux...), en autres frais de collecte auprès des particuliers et en gestion des legs et donations.

- Les frais de recherche des autres fonds privés : frais liés au mécénat

- Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publiques : obtention de subvention, prix de journée et autres concours

19.2.3.Les frais de fonctionnement

On y retrouve la direction, les services financiers (comptabilité, gestion, audit interne), le Commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la communication interne, la gestion des ressources humaines, les services généraux et informatique et les différents coûts liés au fonctionnement de la structure (photocopies, téléphone, courrier, fournitures...), la vie associative de l'Association (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence), les frais liés à la représentation des salariés et les frais financiers. Ces derniers sont importants étant donné le versement toujours décalé des subventions publiques, contrairement aux dépenses qui sont réglées au moment de l'action.

19.2.4. Les dotations aux provisions

Ce poste regroupe les dotations aux provisions constatées sur l'exercice de toutes natures (exploitations, financières et exceptionnelles). A titre d'exemple, on y trouve les provisions pour risques et charges pour dépréciation des créances ou dépréciation des immobilisations.

19.2.5. Les ressources restant à affecter

Il s'agit des engagements à réaliser sur les subventions, les dons manuels et ainsi que les legs et les donations. En d'autres termes, il s'agit des dotations sur fonds dédiés.

19.3. Modalités de répartition du financement des emplois

Les ressources de AIDES sont principalement composées de :

- des subventions (d'Etat, de la Commission Européenne, des collectivités locales, des fondations ou entreprises privées et autres organismes sociaux),
- de la collecte de fonds (dons, legs et donations),
- d'autres fonds privés (subventions, cotisations des volontaires de l'association etc...)

Sauf demande expresse des donateurs, les fonds collectés auprès du public sont affectés aux missions sociales, aux frais d'appel de la collecte, aux frais de fonctionnement, ou ressources non utilisées reportées sur l'année suivante conformément à l'objet social et aux décisions d'affectation du Conseil d'Administration de AIDES.

Les ressources collectées auprès du public sont affectées prioritairement en fonction :

- des décisions du Conseil d'Administration sur une affectation spécifique,
- des coûts des missions sociales insuffisamment ou non financé par les subventions,
- des coûts du fonctionnement insuffisamment ou non financé par les subventions.

19.3.1. Coût des missions sociales

Les ressources collectées auprès du public viennent dans la plupart des cas compléter une insuffisance de financement d'une action par les subventions publiques. Le montant affecté aux missions de AIDES n'est donc pas attribué précisément à une charge particulière (déplacements, photocopies...).

19.3.2. Coût de la recherche de fonds

19.3.2.1 Coût de l'appel à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public peuvent financer :

- le coût des salariés du service,
- les honoraires de l'agence de marketing externe,
- les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue,

- les coûts de conception des messages envoyés par mailing aux donateurs,
- les frais d'édition,
- les frais d'affranchissement,
- les frais de traitement des dons (prestataire externe chargé de la gestion de la base de données des donateurs, édition des reçus fiscaux),
- les services bancaires,
- une quote-part de charges indirectes (téléphone, photocopies, fournitures de bureau...).

Remarque : Les opérations de collecte de rue consistent non seulement en la collecte de dons par prélèvement automatique mais aussi en l'information et la sensibilisation du public sur des thématiques telles que le soutien aux malades, la prévention et les modes de transmission. Une part de la prestation liée à l'investissement dans la collecte de rue pourrait donc être apparentée à des missions sociales de AIDES.

19.3.2.1 Coût de la recherche des autres fonds privés ainsi que des subventions et autres concours publiques

Contrairement à l'appel à la générosité du public dont le coût est obtenu à partir des données de la comptabilité analytique et qui concerne une mission dévolue essentiellement au service collecte du siège, la recherche des autres fonds privés et surtout des subventions et des autres concours publiques concerne un grand nombre d'acteurs à tous les niveaux sur l'ensemble du réseau AIDES et ne peut être identifiée à partir des données de la comptabilité analytique. Par ailleurs, nous n'avons pas la possibilité de déterminer une clé de répartition pertinente.

19.3.3.Coût de fonctionnement

AIDES est organisé en trois niveaux : un siège, 6 délégations régionales, et une soixantaine de délégations départementales.

Dans les délégations départementales, le coût de la structure départementale (loyer, téléphone, photocopies, affranchissement...) a été réparti sur les actions du département en fonction du poids pondéré des charges directes des actions concernées (hors fonds dédiés).

Pour certains départements, les frais de la structure départementale ont été répartis suivant des clefs de répartition fixées.

Il est à préciser que depuis 2004 et la signature d'une convention triennale 2004-2006 puis quadriennale 2007-2010 avec le Ministère de la Santé (Direction Générale de la Santé), les frais des structures régionales sont principalement pris en charge par ce financement national et sont intégrés dans les coûts de fonctionnement.

19.3.4. La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

En effet, la plupart des immobilisations acquises par l'association le sont au moyen de subventions d'investissement et si ce n'est pas le cas, les dotations aux amortissements sont imputées sur les actions ou le fonctionnement. Ainsi les immobilisations acquises au moyen de dons collectés sont marginales.

19.3.5. La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

19.3.6. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

Au 31/12/09, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à un montant de 750 K€. Il est constitué par :

- le report des exercices antérieurs pour 169 K€,
- le solde positif dégagé sur l'exercice pour un montant 581K€.

19.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES

19.4.1. Campagnes de publicité offertes

Les campagnes de publicité offertes figurent dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisées, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation ont été réalisées en partenariat avec des entreprises de communication privées qui ont offert certaines prestations à l'Association.

Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées pour l'exercice 2009 à 809 K€ et se décomposent de la manière suivante (en €):

(en €)		**2009**
Espaces Offerts en Télévision		
	Sous-total	*0*
Espaces Offerts en Radio		
	Sous-total	*0*
Espaces Offerts en Affichage		
Campagne 25 ans		53 490
Vincent Mallea -Mairie de Paris		36 000
Vincent Mallea - Lille		2 700
	Sous-total	*92 190*
Espaces offerts en encarts Presse		
		2 392
	Sous-total	*2 392*
Campagne Internet		
Campagne Google Adwords		47 183
	Sous-total	*47 183*
Divers		
Création site Internet 25 instants		10 000
Création spot "Zizi Graffiti"		657 200
Création boucle écran 25 instants		1 000
	Sous-total	*668 200*
TOTAL		**809 965**

19.4.2.Autres dons en nature

Certaines collectivités locales mettent à la disposition de délégations de AIDES des locaux et du matériel. Des préservatifs et autres outils de prévention sont parfois donnés à l'association.

Au 31 décembre 2009, le recensement de ces ressources en nature n'a pu être effectué.

19.5.Etat des effectifs bénévoles

La valorisation du volontariat figure dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les heures de volontariat ont été valorisées dans le rapport d'activité annuel de AIDES et dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice 2008. Ces heures comprennent à la fois le temps passé sur les actions de l'Association (prévention, réduction des risques, soutien des personnes, actions internationales...) et le temps autour de la vie associative (conseils des départements, conseil de régions, conseils d'administration, assemblées générales...).

La valorisation du volontariat, qui figure en troisième partie du compte de résultat s'élève à 5 521 880 €.

Cette évaluation du temps de présence des volontaires de AIDES pour 2009 a été établie d'après les éléments de valorisations suivants :

- le nombre d'heures de volontariat : 298 480 heures correspondant à 820 volontaires effectuant 7 heures de volontariat par semaine en moyenne sur l'année,
- le coût horaire de valorisation : 18,50 € (charges sociales comprises, correspondant au coût horaire d'un répondant téléphonique à Sida Info Services).

La vie associative est une part importante du volontariat de AIDES, car c'est lors des débats au sein de ces institutions que s'élabore la politique de AIDES, et sa transformation en actions tant en interne, qu'en actions de lobby vers l'extérieur. La vie associative fait donc partie des missions sociales de AIDES, puisque c'est par elle que se construit la parole des personnes touchées par le sida.

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2009

RAPPORT SPECIAL

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

AIDES
Tour Essor
14 Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Les conventions décrites dans le présent rapport concernent toutes les opérations intervenues au cours de l'exercice 2009, ainsi que les conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie.

A - Conventions conclues au cours de l'exercice

En application de l'article R 612-7, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vu de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1°) Frais de déplacement, de missions, réglés directement par l'Association ou remboursés aux administrateurs.

A ce titre, pour l'exercice 2009, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces sommes se sont élevées à :

Mme Catherine AUMOND	6.197,56 €
M. Frédéric BINOUST	3.634,51 €
M. Alain BONNINEAU	645,00 €
M. Stéphane CALMON	527,49 €
Mme Graciela CATTANEO	2.645,74 €
Mme Nathalie CHANTRIOT	261,60 €
Mme Solange CHINKOU EUPHRASIE	26,82 €
M. Samuel GALTIE	1.861,43 €
M. Patrick GREGORY	9.221,77 €
Mme Hakima HIMMICH	2.469,78 €
M. Hugo INCIGNERI	589,60 €
Mme Isabel LEFEBVRE	233,80 €
Mme Marie Hélène LOUANGES	2.574,60 €
Mme Christiane MARTY-DOUBLE	886,50 €
Mme Séverine MOULLIOT	1.875,58 €
M. Olivier OMBRET VIDAL	763,21 €
M. Jean-Michel MEYER	54,09 €
Mme Lise PINAULT	4.700,41 €
M. Christophe POROT	3.060,79 €
M. Antoine ROULET	1.265,56 €
M. Michel SIMON	9.724,74 €
M. Bruno SPIRE	26.482,06 €
Mme Marie SUZAN	1.945,59 €
M Aliou SYLLA	4.796,22 €
M. Christain VERGER	7.312,09 €
M. Philippe ZUCCOLO	2.557,68 €

Total	**96.314,22 €**

SB

2°) Frais de télécommunication des administrateurs de AIDES

A ce titre, pour l'exercice 2009, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces frais se sont élevés à :

Mme Catherine AUMOND	1.252,18 €
M. Frédéric BINOUST	374,87 €
M. Alain BONNINEAU	472,32 €
M. Stéphane CALMON	1.181,02 €
Mme Graciela CATTANEO	708,70 €
Mme Nathalie CHANTRIOT	472,32 €
M. Samuel GALTIE	1.073,02 €
M. Patrick GREGORY	479,03 €
Mme Isabel LEFEBVRE	374,87 €
M. Michel SIMON	40,75 €
M. Bruno SPIRE	2.271,91 €
Mme Marie SUZAN	1.215,76 €
M. Philippe ZUCCOLO	260,09 €

Total	**10.176,84 €**

3°) Frais divers remboursés aux administrateurs

A ce titre, et pour l'exercice 2009, il a été remboursé à :

M. Frédéric BINOUST	572,38 €
Mme Hakima HIMMICH	400,00 €
Mme Lyse PINAULT	930,00 €
M. Antoine ROULET	43,06 €
M. Michel SIMON	138,00 €
M Aliou SYLLA	485,00 €

Total	**2.568,44 €**

4°) Avance de frais.

Aides a accordé une avance de frais de déplacements de 1.000 € à Madame Graciela CATTANEO.

B - Conventions et engagements conclus au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1°) Prêts et avance de frais.

- Le Conseil d'Administration en date du 17 mai 2004, a autorisé l'Association AIDES à porter le prêt accordé à Monsieur Christian SAOUT à 18 500 €. Au 31 décembre 2009, le capital restant dû par Monsieur Christian SAOUT s'élève à 4.925 €.

- Aides a accordé une avance de frais de déplacements de 1.500 € à Monsieur Christian SAOUT et de 500 € à Madame Marie SUZAN.

2°) Mise à disposition d'un appartement de fonction.

Depuis mars 2000, AIDES met à disposition de Monsieur Christian SAOUT, administrateur, un appartement de fonction situé à Paris.

Au titre de l'exercice 2009, le loyer annuel et les différentes charges réglées par AIDES se sont élevés à 9.010,11 €. La moitié de cette charge a été refacturée au CISS.

Le dépôt de garantie correspondant s'élève à 1.520 €.

3°) Convention conclue entre AIDES et le Conseil d'Etat quant à la rémunération de Monsieur Christian SAOUT, administrateur.

Conformément à la convention signée en date du 22 juillet 2007, le Conseil d'Etat a facturé à AIDES la rémunération brute et les charges patronales de Monsieur Christian SAOUT.
Le montant de cette facturation s'élève pour l'exercice 2009, à 111.050,39 €.

4°) Avance de trésorerie entre Aides et Arcad Sida

Aides a consenti des avances de trésorerie à l'association Arcad Sida pour financer des actions dans le cadre des projets internationaux de Aides. Au 31 décembre 2009, le solde de ces avances s'élève à 3.037,76 €.

Administrateur concerné : Monsieur Alliou SYLLA, représentant permanent d'Arcad Sida, administrateur de Aides est également, Président de l'association Arcad Sida.

SB

5°) Opérations réalisées entre Aides et La Coalition Internationale Sida (Plus)

Au titre de l'exercice 2009, les opérations suivantes sont intervenues entre Aides et la Coalition Internationale Sida (Plus) :

- Apport annuel de Plus en faveur de Aides : 100.000 €
- Apport annuel de Aides en faveur de Plus : 900.000 €
- Cotisation annuelle de Aides versée à Plus : 1.000 €
- Refacturation par Aides d'une mise à disposition de locaux et de services généraux pour un montant de 50.700 €.
- Refacturation par Aides des salariés suivants :

Vincent Pelletier, Directeur	33.705,45 €
Emmanuel Trenado, Secrétaire permanent	88.754,67 €

Administrateurs concernés :

Monsieur Bruno SPIRE, représentant permanent de Aides au Conseil d'Administration de Plus est également,
Président de Aides ;

Monsieur Michel SIMON, représentant permanent de Aides au Conseil d'Administration de Plus est également,
administrateur de Aides ;

Monsieur Alliou SYLLA, représentant permanent d'Arcad Sida au Conseil d'Administration de Plus est également,
représentant d'Arcad Sida, administrateur de Aides ;

Madame Hakima HIMMICH , représentante permanente de l'ALCS au Conseil d'Administration de Plus est également,
Représentante permanente de l'ALCS, administrateur de Aides.

Fait au Tourne,
Le 11 Juin 2010

P/ DURAND et Associés Aquitaine
Jean-Luc BEY
Commissaire aux comptes et Associé